

## DELIBERATION

2014C-02

LD/JS

SEANCE DU COMITE DU 26 mai 2014

Membres	: 49	Voix délibératives en exercice :	74
En exercice	: 49	Voix délibératives présentes :	66
Présents	: 45	Voix délibératives avec pouvoirs :	2
Représentés	: 01	Voix délibérative totales :	68

---

### **OBJET : Composition du Bureau du SITOM93**

---

L'an deux mille quatorze, le vingt-six mai à dix-huit heures, se sont réunis, en l'Hôtel du Département, siège social du Syndicat, les Membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères de la Seine-Saint-Denis, légalement convoqués le treize mai deux mille quatorze, sous la Présidence de **Madame Karina Kellner**, Présidente du SITOM93.

**PRESENTS :**

MM. EL-KOURADI, SANOGO (AULNAY-SOUS-BOIS), MMES JARDIN, MAUPOUSSIN (CLICHY-SOUS-BOIS), MM. TORO, ALEXANDRE (COUBRON), MME. VANDENABELLE, M. DESRUMAUX, M. ADAM (C.A. LE BOURGET), MME. CAMPOY, M. FOURNIER (GAGNY), MM. CACACE, MENEGOZ (LE RAINCY), M. DELRIEU, MME GAUTHIER (LES PAVILLONS-SOUS-BOIS), MM. MICONNET, LANTERI, (LIVRY-GARGAN), MM. BERTHIER, MALAYEUDE (NEUILLY-PLAISANCE), MM. REIN, CITEBUA (NEUILLY-SUR-MARNE), M. DELANNOY, MME KELLNER, M. CHAULET, M. MAIZA, MME PONTHER, M. KHALDI, M. ROSE, M. RUSSIER (PLAINE-COMMUNE), M. BOYER, MME SMADJA (ROSNY-SOUS-BOIS), MM. MARIOT, DURANDEAU (SEAPFA), MM. LEMASSON, RINGRESSI (VAUJOURS), M. MAGE, MME LE DUVEHAT (VILLEMOMBLE), MME DENIS, M. LEUCI, M. VIOIX, M. LAGRANGE, MME MUTABESHA, M. ABRAHAMS, MME HARENGER, MME REVIDON, (EST-ENSEMBLE).

**EXCUSES :**

M. MERIGUET (SEAPFA)  
M. PERIES (EST ENSEMBLE)

**EXCUSES AVEC POUVOIR :**

M. DAGUET (PLAINE COMMUNE) pouvoir donné à MME KELLNER

# LE COMITE SYNDICAL,

**Vu** les statuts du SITOM93,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales.

**Considérant** qu'il convient de fixer le nombre de vice-présidents composant le Bureau syndical.

**A l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré,**

**ARTICLE unique :** Décide la création de treize postes de vice-présidents au sein du Bureau du SITOM93.

**Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.**

**Ampliation de la présente délibération sera adressée à :**

- Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis.
- Madame la Trésorière Principale de Bobigny.

Reçu en préfecture  
de Bobigny

le, - 2 JUIN 2014

La Présidente du SITOM93  
soussignée certifie que  
le présent acte est  
exécutoire le - 2 JUIN 2014



LA PRÉSIDENTE

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "K. KELLNER".

K. KELLNER



Pour Extrait Conforme

La Présidente du SITOM93

Karina Kellner